

ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE
DU CONSEIL RÉGIONAL
22 JUIN 2018
HÔTEL DE RÉGION
HÉMICYCLE PIERRE LAGOURGUE

L'ACTION DE LA RÉGION EN 2017

 BILAN D'ACTIVITÉ /
COMPTE ADMINISTRATIF

LA RÉUNION!
positive!


#RÉGIONRÉUNION

SOMMAIRE

 **3** PRÉAMBULE

 **4** **UN COMPTE ADMINISTRATIF
QUI TRADUIT LA MISE EN ŒUVRE OFFENSIVE ET CONCRÈTE
DES ENGAGEMENTS DE LA MANDATURE**

 **9** **UN BILAN D'ACTIVITÉ
INTENSE ET RESPECTUEUX DES ENGAGEMENTS**



PRÉAMBULE

Cette année 2017 aura été intense. Ce deuxième bilan de la mandature traduit la dynamique de l'action régionale et une grande détermination à poursuivre la mise en œuvre des engagements pris auprès des Réunionnais.

Le compte administratif (CA) 2017 du Conseil Régional soumis au vote des élus lors de la séance plénière du 22 juin 2018 démontre donc d'abord :

- ▶ **L'ACTION** concrète engagée par la Collectivité,
- ▶ **le RESPECT DES ENGAGEMENTS** de la majorité régionale vis-à-vis des Réunionnais.

Et réaffirme par ailleurs plusieurs points :

- ▶ **A - Le DYNAMISME de la Collectivité** qui investit sur le territoire et crée de l'activité, de l'emploi...
- ▶ **B - Une RIGUEUR de gestion et la SOLIDITÉ financière** reconnues de l'institution Régionale
- ▶ **C - Une stratégie régionale RESPONSABLE** et durable pour les Réunionnais

Le dynamisme insufflé au mandat aura ainsi permis à La Réunion de passer d'une **croissance négative -2,7 % en 2009 à un taux de croissance de +3,1 % en 2016**, soit le taux le plus élevé que nous ayons connu depuis de nombreuses années. Pour mémoire, le CA ou Compte Administratif constitue l'arrêté des comptes de la Collectivité à la clôture de l'exercice budgétaire. Il retrace ainsi toutes les recettes et les dépenses réalisées au cours d'une année.

LA RÉUNION!
positive!

**UN COMPTE
ADMINISTRATIF
QUI TRADUIT LA MISE EN
ŒUVRE OFFENSIVE
ET CONCRÈTE DES
ENGAGEMENTS DE LA
MANDATURE**

UN COMPTE ADMINISTRATIF QUI TRADUIT LA MISE EN ŒUVRE OFFENSIVE ET CONCRÈTE DES ENGAGEMENTS DE LA MANDATURE

A - LE DYNAMISME DE LA COLLECTIVITÉ QUI INVESTIT SUR LE TERRITOIRE ET CRÉE DE L'ACTIVITÉ, DE L'EMPLOI...

DEPUIS 2010, LA RÉGION A INJECTÉ PRÈS DE 4 MDS€ DE DÉPENSES EN INVESTISSEMENT. DES INDICATEURS QUI DÉMONTRENT LE TRAVAIL ENGAGÉ AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU TERRITOIRE ET DE LA COMMANDE PUBLIQUE :

LES CHIFFRES CLÉS 2017

- ▶ **1,5 Milliards d'euros** en inscription budgétaire en 2017 (BP +DM)
- ▶ **80 %** de taux d'exécution – soit un montant de réalisation en dépenses de 1,181 Milliard d'euros (en mandatement)
- ▶ **470 M€** en fonctionnement (40 %)
- ▶ **711 M€** en investissement (60 %)
- ▶ **95 %** de taux de réalisation des prévisions, soit **900 M€** (en engagement)

MAIS AUSSI :

- ▶ **17** commissions permanentes
- ▶ **plus de 1 100** rapports examinés
- ▶ **plus de 900 M€** engagés pour l'économie, l'égalité des chances, les grands chantiers, l'éducation, la formation professionnelle, le développement durable, l'énergie, la coopération régionale, la culture, le sport...
- ▶ **près de 200** commissions sectorielles, **19** commissions d'appels d'offres et **3** assemblées plénières.

Des chiffres et une exécution qui témoignent de l'implication de la Collectivité à mettre en œuvre les engagements pris en donnant une priorité à l'investissement. Des chiffres qui marquent la mobilisation et l'implication des services administratifs et des élus à faire avancer les dossiers. Des chiffres qui démontrent le bon fonctionnement de la Collectivité.

L'INVESTISSEMENT RESTE UNE PRIORITÉ

Le fort taux d'investissement de la Région est notable. Il représente 60 % des dépenses totales. En 2017, la Collectivité a donc gardé un **NIVEAU D'INVESTISSEMENT ÉLEVÉ** d'un montant de **711 M€** (contre 933 M€ en 2016) comprenant :

- ▶ 639 M€ de mandatements dont 584 M€ de dépenses d'investissement et 35,9 M€ d'annuité de dette,
- ▶ 72 M€ de solde d'exécution de la section d'investissement.

À NOTER : le **MONTANT DES DÉPENSES** est passé de 180 M€ en 2010 à 441 M€ en 2014 pour atteindre 603 M€ en 2017, soit un montant **QUI A PLUS QUE TRIPLÉ EN SEPT ANS.**

La Région Réunion, est la **2^{ÈME} RÉGION FRANÇAISE EN 2017** qui investit le plus. (après le Centre-Val-de-Loire) Avec des dépenses d'investissement de l'ordre de **700 €/hab en 2017 (contre 157 en moyenne nationale), soit une évolution de + 4,8 % par rapport à 2016.** (source : Les budgets primitifs 2017 des régions - DGCL)

EN 2018 : UNE RIGUEUR ET UNE TRANSPARENCE RENFORCÉE AVEC :

- ▶ la mise en place d'indicateurs d'évaluation des 7 piliers de la réussite réunionnaise
- ▶ l'application de la loi sapin 2 avec des mesures spécifiques mises en place (programme de formations spécifiques à destination des personnels / informations sur les droits et obligations des fonctionnaires ...)
- ▶ l'évaluation des politiques publiques portées notamment par les satellites de la Région pour une plus grande cohérence d'action
- ▶ la certification des comptes de la Collectivité
- ▶ la contractualisation État / Région - le contrat de confiance

UN COMPTE ADMINISTRATIF QUI TRADUIT LA MISE EN ŒUVRE OFFENSIVE ET CONCRÈTE DES ENGAGEMENTS DE LA MANDATURE

TRANSPARENCE - RIGUEUR ET SÉRIEX DE LA COLLECTIVITÉ RÉGIONALE

Dans un contexte où l'exigence en matière de transparence et de moralité de la vie publique devient de plus en plus forte, la construction d'une démarche interne dans un cadre normatif sécurisé devient essentiel.

À titre d'exemple et dans ce sens, la Région Réunion s'est déjà engagée dans cette démarche et a été retenue pour participer à l'expérimentation liée à la certification des comptes (Loi NOTRe - Art 110).

La Collectivité a souhaité poursuivre son action de sécurisation dans la gestion de son activité en s'inscrivant clairement dans la prise en compte et la mise en œuvre des mesures de prévention visées notamment par la loi Sapin II.

En plus de la dématérialisation comptable et financière amorcée depuis 2015 par la Collectivité, la mise en place de ce type de démarche implique des processus internes sécurisés :

- ▶ la loi Sapin II constitue ainsi un moyen de mettre en œuvre un plan de conformité pertinent et efficace à l'échelle de la Collectivité. Concrètement, la Collectivité procède actuellement à la réalisation d'une cartographie des risques dans les procédures internes; à l'écriture de process internes de décision formalisés. Elle a également procédé au recrutement d'un référent déontologue ainsi que d'un responsable de la sécurité des systèmes d'information (RSSI),
- ▶ la mise en œuvre de différentes démarches visant à améliorer nos process internes à l'instar du dispositif de contrôle des fonds européens géré par la Collectivité,
- ▶ la prévention des conflits d'intérêts pour tous les agents et les élus (disposition inscrite dans le règlement intérieur - charte signée par les élus au début de la mandature 2015-2021) et une prévention accrue pour les agents travaillant sur les fonds européens,
- ▶ la déclaration obligatoire auprès de la Haute Autorité pour la Transparence de la Vie Publique (HATVP) pour les postes fonctionnels (patrimoine, cumuls d'activités...).

B - UNE RIGUEUR DE GESTION ET LA SOLIDITÉ FINANCIÈRE RECONNUE DE L'INSTITUTION RÉGIONALE

LES INDICATEURS DU COMPTE ADMINISTRATIF RÉVÈLENT UNE SANTÉ FINANCIÈRE DE LA COLLECTIVITÉ SOLIDE QUI PERMET DE FINANCER LE PROJET DE MANDATURE ÉVALUÉ À 3,05 MDS D'EUROS (TRAJECTOIRE PLURIANNUELLE 2016-2021) FINANCÉS PAR : L'ÉPARGNE (760 M€), L'EMPRUNT (807 M€), LES RECETTES (1,5 MDS D'EUROS) À L'HORIZON 2021 AVEC NOTAMMENT LA MISE EN ŒUVRE DE GRANDES INFRASTRUCTURES.

Principaux indicateurs du CA 2017

- ▶ **137,8 M€** d'épargne brute
- ▶ **84,4 M€** de résultat final
- ▶ **7,5** années en ratio de désendettement

Principaux indicateurs du CA 2016

- ▶ **94,6 M€** d'épargne brute
- ▶ **29 M€** de résultat final
- ▶ **8,7** années en ratio de désendettement

Les ratios financiers de 2017 plus favorables que 2016, reflètent une situation financière saine ainsi qu'une bonne maîtrise des dépenses.

En plus des baisses de dotations de l'État depuis 2010 d'un montant de 13,4 M€, 2017 aura été marquée par des transferts de compétences issus de la Loi NOTRe de 2015 (économique, transports et déchets). Pour autant, la Région reste en mesure de présenter des ratios révélateurs d'une bonne santé financière.

UN RÉSULTAT FINAL POSITIF ET EN NETTE AUGMENTATION

(DIFFÉRENCE ENTRE LES RECETTES ET LES DÉPENSES DES DEUX SECTIONS)

- ▶ **84,4 M€** contre 29 M€ en 2016, en hausse significative depuis 2015
- ▶ **85,1 M€** avec les restes à réaliser en section d'investissement (malgré l'impact des travaux de la NRL depuis 2013) contre 36 M€ en 2016.

Ce résultat positif représente un atout pour l'exercice suivant et notamment le financement de la NRL. À ce stade, la Collectivité a déjà consacré 1 034 337 217 € au titre de la construction de la NRL.

UN COMPTE ADMINISTRATIF QUI TRADUIT LA MISE EN ŒUVRE OFFENSIVE ET CONCRÈTE DES ENGAGEMENTS DE LA MANDATURE

UN TAUX D'ÉPARGNE EN AUGMENTATION PAR RAPPORT À 2016

Rappelons que l'épargne constitue la différence entre les charges et les recettes qui permettent l'autofinancement de la Collectivité (déduction faite des intérêts de la dette) :

a) - épargne de gestion : 154,2 M€ (106 M€ en 2016)
(Excédent des produits réels de fonctionnement - les charges réelles de fonctionnement)

b) - épargne brute : 137,8 M€ (94,6 M€ en 2016)
(Indicateur de la santé financière d'une collectivité.
Épargne brute = Recettes réelles de fonctionnement - Dépenses réelles de fonctionnement y compris les intérêts de la dette).
5ème Région de France avec 132 €/hab contre 60 €/hab en Métropole.

c) - épargne nette : 101,8 M€ (42,6 M€ en 2016)
(Épargne nette = Épargne brute - remboursement en capital de la dette)
4ème Région de France avec 88 €/hab contre 38 €/hab en Métropole.

LE NIVEAU D'ÉPARGNE DE LA COLLECTIVITÉ SE PLACE BIEN AU-DESSUS DE LA MOYENNE NATIONALE. AUSSI, LE TAUX D'ÉPARGNE REPRÉSENTE PRÈS DE 23 % DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT, SOIT UN RATIO TOUT À FAIT SATISFAISANT ET SUPÉRIEUR À CELUI DE 2016 (20 % EN 2016).

UN RATIO DE DÉSENDETTEMENT MEILLEUR QUE CELUI DE 2016

Malgré les montants consacrés à la NRL, **LE RATIO DE DÉSENDETTEMENT (Dette/Épargne brute) S'ÉLÈVE À 7,5 ANNÉES** et reste non seulement :

- ▶ en deçà du seuil des 12 années, plafond maximal de la solvabilité de la Collectivité auprès des institutions financières
- ▶ mais aussi en deçà du seuil des 9 années, plafond national de référence déterminé par la loi de programmation des finances publiques 2018-2022
- ▶ malgré un programme d'investissement lourd et ambitieux qui a nécessité la mobilisation d'un encours de la dette (1 028,4 Mds€), la capacité de désendettement reste à 7,5 années, en dessous du seuil prudentiel et inférieur à celui de l'année dernière (8,7 années en 2016). Cette situation a été favorisée par un niveau d'épargne élevé (137,8 M€) et qui progresse par rapport à l'année dernière.

UNE NOTATION MOODY'S A2 (MAI 2018)

ELLE RESTE STABLE ET « REFLÈTE DES NIVEAUX D'ÉPARGNE SOLIDES, UNE GESTION PRUDENTE ET UNE DETTE SAINTE ».

LA COUR DES COMPTES RELÈVE ÉGALEMENT DANS SON RAPPORT ANNUEL D'OCTOBRE 2017 QUE LA RÉGION RÉUNION AFFICHE UNE SITUATION SAINTE PARMIS LES COLLECTIVITÉS D'OUTRE-MER.

C - UNE STRATÉGIE RÉGIONALE RESPONSABLE ET DURABLE POUR LES RÉUNIONNAIS

LE VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2017 S'INSCRIT DANS UN CONTEXTE CONTRAINT MAIS ANTICIPÉ ET MAÎTRISÉ. LA NOUVELLE TRAJECTOIRE D'ÉQUILIBRE A ÉTÉ VALIDÉE EN DÉCEMBRE DERNIER. IL S'AGIT DE COMBINER :

- ▶ **L'AMBITION RÉGIONALE PORTÉE DEPUIS 2010 POUR LA MISE EN ŒUVRE D'UNE NOUVELLE STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT POUR NOTRE TERRITOIRE**
- &
- ▶ **LA MISE EN APPLICATION DE LA LOI DE PROGRAMMATION DES FINANCES PUBLIQUES 2018-2022 DONT LA CONTRACTUALISATION ENTRE L'ÉTAT ET LA COLLECTIVITÉ ENCADRE DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT ET DEVRA ÊTRE EFFECTIVE AU PLUS TARD LE 30 JUIN 2018 UNE LOI QUI ENCADRE DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT.**

De nouvelles contraintes budgétaires à prendre en compte

Il est demandé aux collectivités de contribuer au déficit public afin de parvenir à la contribution totale de 13 Mds € attendus d'ici à 2022. La loi de programmation 2018/2020 prévoit une contractualisation avec les collectivités ou EPCI dont les dépenses réelles de fonctionnement en 2016 dépassent les 60M€. 322 collectivités sont concernées par cette contrainte dont la collectivité régionale. **LE CA 2017** constitue donc une étape importante pour la Collectivité, car **SES INDICATEURS SERVIRONT DE RÉFÉRENCE POUR LA CONTRACTUALISATION FINANCIÈRE ENTRE L'ÉTAT ET LA RÉGION.**

**UN COMPTE
ADMINISTRATIF
QUI TRADUIT
LA MISE EN ŒUVRE
OFFENSIVE ET CONCRÈTE
DES ENGAGEMENTS
DE LA MANDATURE**

A) UNE CONTRACTUALISATION FINANCIÈRE 2018-2022 ENTRE L'ÉTAT ET LA RÉGION

La Collectivité devra désormais évoluer dans un contexte encore plus contraint avec des marges de manœuvre clairement restreintes.

En effet, la loi de programmation des finances publiques 2018-2022 fixe :

- ▶ **L'ÉVOLUTION DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT, DONT LA PROGRESSION NE DEVRA PAS EXCÉDER UN TAUX DE CROISSANCE ANNUEL DE 1,25 %**
- ▶ **LA RÉDUCTION ANNUELLE DU BESOIN DE FINANCEMENT DES COLLECTIVITÉS ET DE LEURS GROUPEMENTS À FISCALITÉ PROPRE DE 2,6 MDS€**
- ▶ **L'AMÉLIORATION DE LA CAPACITÉ DE DÉSENDETTEMENT.**

À NOTER : S'AGISSANT DE LA CAPACITÉ DE DÉSENDETTEMENT, LA COLLECTIVITÉ N'EST PAS CONCERNÉE PAR CETTE CONTRAINTE, CAR ELLE AFFICHE UNE CAPACITÉ DE DÉSENDETTEMENT DE 8,3 ANNÉES POUR L'ANNÉE 2016, SOIT EN DEÇÀ DES 9 ANNÉES FIXÉES.

B) UNE STRATÉGIE BUDGÉTAIRE MAÎTRISÉE

LA TRAJECTOIRE D'ÉQUILIBRE RÉACTUALISÉE : le programme d'investissement 2016-2020 ajouté au contexte budgétaire contraint ont nécessité une redéfinition de la stratégie budgétaire anticipée lors du Budget Primitif 2018. Confiée au Cabinet FCL, la nouvelle trajectoire d'équilibre (TE) consiste à mettre en perspective une évolution budgétaire soutenable qui a par ailleurs répondu au cadrage nationale.

Cela se traduit par :

- ▶ **UNE MAÎTRISE DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT LIMITÉES À 450 M€ EN 2018** et une évolution de + 1,25 % sur les exercices suivants,
- ▶ **UN VOLUME DES INVESTISSEMENTS ENCADRÉ ET LIMITÉ À 220 M€ EN 2018** et à 200 M€ pour les exercices suivants **EN LIEN AVEC L'EFFORT ANNUEL DE 2,6 MDS€ DEMANDÉ AUX COLLECTIVITÉS,**
- ▶ **UNE MISE EN CONFORMITÉ DE LA TAXE SPÉCIALE SUR LA CONSOMMATION DES CARBURANTS** avec les objectifs du Plan Climat.

L'EXPÉRIMENTATION DE LA CERTIFICATION DES COMPTES : l'enjeu pour la Collectivité est de combiner la poursuite des efforts pour la réalisation du projet régional tout en respectant les contraintes financières imposées mais déjà anticipées. La Région Réunion va plus loin et a fait acte de candidature pour participer à **L'EXPÉRIMENTATION DE LA CERTIFICATION DES COMPTES** prévue par la loi NOTRe.

Cette expérimentation est destinée à assurer la régularité, la sincérité et la fidélité des comptes de la collectivité tout en renforçant sa fiabilité en tant qu'instrument de pilotage et de gestion. Cette démarche nécessite des conditions préalables, dans lesquelles la collectivité est déjà engagée : **LA DÉMATÉRIALISATION COMPTABLE ET FINANCIÈRE COMPLÈTE ET EFFECTIVE** depuis le 1er janvier 2017.



LA RÉUNION!
positive!



**UN BILAN
D'ACTIVITÉ
INTENSE ET
RESPECTUEUX DES
ENGAGEMENTS**

UN BILAN D'ACTIVITÉ
INTENSE ET RESPECTUEUX DES ENGAGEMENTS

PILIER 1 : UN PASSEPORT RÉUSSITE POUR CHAQUE JEUNE RÉUNIONNAIS

203 M€ mandatés en 2017

> AMÉLIORER LES CONDITIONS DE TRAVAIL DANS LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES ET D'ENSEIGNEMENT

- ▶ **101 M€** mandatés en faveur de l'**éducation** pour 44 lycées et 47 140 élèves
- ▶ livraison de la 1^{ère} tranche du lycée de Bois de Nèfles en septembre 2017 (400 élèves accueillis)
- ▶ des études pré opérationnelles engagées pour la nouvelle implantation à l'Étang-Salé du lycée de l'Hôtellerie et du tourisme
- ▶ réhabilitation des lycées : 51 M€ engagés (13 chantiers terminés, 16 lycées et 1 CFA en cours de travaux).

> CONTRIBUER À L'ÉLEVATION DU NIVEAU DE QUALIFICATION ET SOUTENIR LES FILIÈRES D'EXCELLENCE

- ▶ soutien aux structures universitaires :
413 043 € / 1 176 étudiants
- ▶ soutien en faveur des formations supérieures :
5 786 987 € / 1 979 apprenants
- ▶ soutien à la Recherche : **7 816 505 €**.

> FAVORISER LES CONDITIONS DE RÉUSSITE DES JEUNES RÉUNIONNAIS EN LES ACCOMPAGNANT DANS LEUR PARCOURS D'ÉDUCATION ET DE FORMATION

- ▶ **102 M€** mandatés en faveur de la **formation professionnelle et de l'apprentissage** pour **15 552** bénéficiaires
- ▶ **302** places créées en 2017, ouverture d'un CFA de l'aérien avec **22** apprentis.



UN BILAN D'ACTIVITÉ
INTENSE ET RESPECTUEUX DES ENGAGEMENTS

PILIER 2 : ENGAGER LA 2^{ème} GÉNÉRATION DES GRANDS CHANTIERS 456 M€ mandatés en 2017

> DÉVELOPPER L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

▶ aéroport de Pierrefonds et zone d'activité (510 000 € aux investissements : aires sécurité et resurfaçage parking C et 234 291 € de contribution au budget de fonctionnement du syndicat mixte)

> LA NOUVELLE ROUTE DU LITTORAL

▶ poursuite des travaux avec **272 M€** en CP.

> LA POLITIQUE RÉGIONALE DE MOBILITÉ DURABLE

▶ livraison de l'aire de covoiturage La Marine
▶ livraison du T.C.S.P. de l'Avenue de la Palestine (T.C.O.)
▶ exploitation du réseau Car Jaune : mise en service du car à étage et réalisation de travaux d'amélioration dans les gares routières
▶ poursuite des travaux de la Voie Vélo Régionale à Saint-Philippe et à la Saline-les-Bains, au Port et à Sainte-Suzanne (**1,7 M€**).

> LE RÉSEAU ROUTIER NATIONAL

▶ poursuite des travaux du nouveau pont de la Rivière des galets (**29,6 M€**)
▶ livraison de l'ouvrage d'art sur la ravine des Orangers à Saint-Benoît (**2,3 M€**)
▶ livraison de la bretelle du chemin Lagourgue à Saint-André (**1,9 M€**).

> L'AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE DES FAMILLES RÉUNIONNAISES

▶ en 2017, 34 demandes concernant 1079 logements sociaux pour un montant total de prêts de 126 M€ et une quote-part garantie par la Région de **9,5 M€**.
▶ signature de la convention cadre avec la SIDR de **29 207 700 €** sur 4 ans pour réhabiliter 1515 logements (convention financière de 1 757 680 € pour réhabiliter 95 logements en accession), convention avec la SHLMR d'un montant de **1 018 000 €** pour réhabiliter 117 logements en accession.

▶ poursuite des opérations de réhabilitation thermique des logements sociaux sur 277 logements (**1 196 454 €** mandatés en 2017) et amélioration de l'habitat pour 615 logements (**6 695 328 €** mandatés en 2017).

> RECONDUCTION DU PLAN DE RELANCE RÉGIONAL (PRR II)

avec la validation en mars 2017 d'un nouveau cadre d'intervention sur la période 2016-2021 pour une enveloppe de 300 M€. **50,5 M€ engagés en 2017** pour un montant des travaux générés de + 106 M€, soit **90 nouveaux projets**.



UN BILAN D'ACTIVITÉ
INTENSE ET RESPECTUEUX DES ENGAGEMENTS

PILIER 3 : **LIBÉRER LES ENTREPRISES, LIBÉRER LES ÉNERGIES** 61,6 M€ mandatés en 2017

> POURSUITE DES AIDES EN FAVEUR DES ENTREPRISES

- ▶ lancement du dispositif « Soutenir Accompagner, Valoriser » - SAV
- ▶ la création du Fonds de Fonds « La Financière Région Réunion » : **50 M€** pour **renforcer le soutien aux moyennes, petites et très petites entreprises** (PME-TPE) réunionnaises à travers deux instruments financiers : un instrument de dette et un instrument de Haut de Bilan.

> POURSUITE DE NOTRE POLITIQUE EN FAVEUR DU TOURISME

- ▶ **77 M€ investis** depuis 2010 : franchissement de la barre symbolique des un demi-million de touristes extérieurs et près de **1Mds€** de recettes rapporté par ce secteur. Hausse de la **fréquentation hôtelière** (+ 4,9%)
- ▶ nouveau record du trafic aérien avec **2,3 millions de passagers**.

> SOUTIEN DE LA FILIÈRE AUDIOVISUELLE ET NUMÉRIQUE

- ▶ audiovisuel et cinéma (43 projets soutenus à hauteur de **3,3 M€**)
- ▶ dispositif « Chèque numérique » (57 entreprises ont déposé des dossiers dont 9 financés en 2017).



UN BILAN D'ACTIVITÉ
INTENSE ET RESPECTUEUX DES ENGAGEMENTS

PILIER 4 : LIBÉRER LA TERRE RÉUNIONNAISE

15,9 M€ mandatés en 2017

> AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

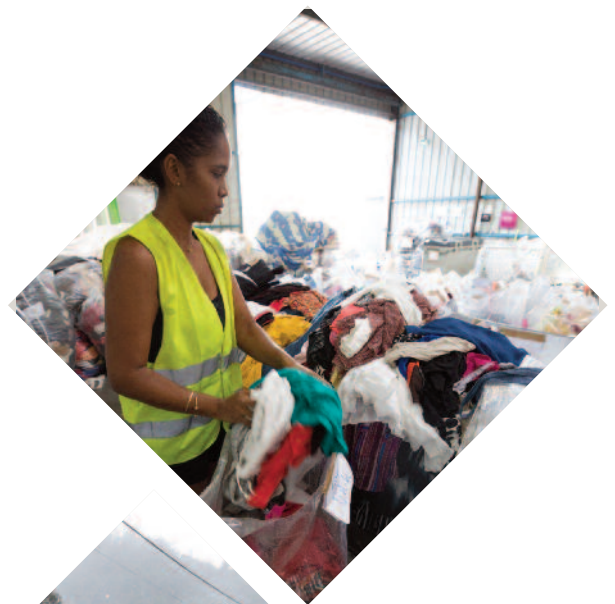
- ▶ **1,6 M€** engagés en faveur du secteur de l'**aménagement** avec notamment la poursuite du projet de modification du SAR
 - ▶ mise en place des quatre GAL (groupes d'acteurs locaux) en 2017 :
- 501 912 €** en investissement et **223 858 €** en fonctionnement + **36 K€** pour le fonctionnement du Secrétariat Général des Hauts.

> SOUTIEN AU SECTEUR PRIORITAIRE DE L'ÉNERGIE ET POUR PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT RÉUNIONNAIS

- ▶ **14,7 M€** en faveur notamment de la poursuite du dispositif « **Ecosolidaire** » (1 000 dossiers instruits en 2017), et du dispositif « **SLIME** » (5 000 foyers visités en 2017)
- ▶ organisation de la seconde édition de la Conférence internationale sur l'adaptation au changement climatique en octobre 2017 qui a réuni 17 pays : signature d'une position paper portée à la COP23
- ▶ contribution en 2017 de la Région à la gestion de la crise requins : **1,9M€**
- ▶ Chemin des baleines : 2ème édition du congrès mondial des baleines à bosse vote d'une enveloppe globale de **362 600 €**. Ce congrès, qui s'est tenu en juillet 2017, a réuni 500 participants et rassemblé 26 pays.

> ÉCONOMIE CIRCULAIRE

- ▶ 6 projets soutenus pour un montant de **128 567 €** et lancement de diverses initiatives : Village de l'économie Circulaire, organisation de visites et de débats pendant la Semaine Européenne de Réduction des Déchets, conférence-débat avec l'Institut National de l'Économie Circulaire...



UN BILAN D'ACTIVITÉ
INTENSE ET RESPECTUEUX DES ENGAGEMENTS

PILIER 5 : NOTRE IDENTITÉ, NOTRE CULTURE, NOT'FIERTÉ

22 M€ mandatés en 2017

> SOUTIEN AU MOUVEMENT SPORTIF LOCAL

- ▶ **3M€** mandatés
- ▶ la création de l'IRSOI (Institut Régional des Sports de l'océan Indien)
- ▶ soutien aux associations sportives pour l'organisation de leurs compétitions : **611 900€** pour la réalisation de **128** projets
- ▶ ligues, comités et associations sportives : 67 disciplines soutenues

> SOUTIEN À LA CULTURE

- ▶ **19 M€** mandatés
- ▶ préparation des États Généraux de la Culture qui ont pu être lancés en février dernier, fréquentation des musées régionaux en hausse : 386 828 visiteurs (+2,57 % par rapport à 2016)
- ▶ aides aux acteurs culturels (entreprises/associations) : 432 acteurs soutenus
- ▶ Pass Culture : 2 379 pass vendus.



UN BILAN D'ACTIVITÉ
INTENSE ET RESPECTUEUX DES ENGAGEMENTS

PILIER 6 : Plus d'égalité **DES CHANCES** **POUR LES FAMILLES** 81 M€ mandatés en 2017

> ÉGALITÉ DES CHANCES POUR LES FAMILLES

- ▶ poursuite du **POP (9,4 M€ en 2017)** pour 14 417 lycéens et apprentis
- ▶ **POP2 (4,2 M€ réalisés)** : 14 417 bénéficiaires sur le volet équipement (bon de 500 € pour l'acquisition d'un ordinateur portable) et 725 bénéficiaires sur le volet internet solidaire (aide de 20 € par mois pour la souscription d'un abonnement internet en faveur des familles modestes)
- ▶ wi-run : 20 nouveaux sites en 2017, soit 70 sites opérationnels au 31 décembre 2017 et la 4G à La Réunion et la fin du roaming en Europe
- ▶ dispositif Case à lire (**1,3M€ engagés et 500 stagiaires en 2017**)

> SOUTIEN À LA MOBILITÉ

- ▶ poursuite du dispositif **continuité territoriale : +39 M€**
Volet A (Réunion-Métropole) : **109 596** bénéficiaires
Volet B (Métropole - Réunion) : **37 061** bénéficiaires
- ▶ mobilité éducative : 3 088 bénéficiaires (**4,7M€**)
- ▶ mobilité en formation professionnelle (**12,2M€**)

> SOUTIEN À L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

- ▶ dispositif emplois verts pour lutter contre la prolifération des maladies vectorielles aux abords des ravines et contribuer à la mise en œuvre, à l'aménagement et l'entretien des sites touristiques, des milieux naturels, opérations de plantations, reforestation... (**15,6M€ en 2017**).

> SANTÉ

- ▶ diabète grande cause régionale 2015-2021 – travaux de la conférence de consensus diabète (**39 200 € engagés en 2017**, 137 personnes dépistées)



UN BILAN D'ACTIVITÉ
INTENSE ET RESPECTUEUX DES ENGAGEMENTS

PILIER 7 : **Cap sur LE MONDE,** **cap sur l'océan Indien** 927 000 € mandatés en 2017

2017 aura permis la poursuite du **programme Interreg** avec notamment la signature de la convention-cadre avec les Seychelles et Madagascar. L'importance de ces réalisations traduit à la fois la diversité et la richesse des interventions, ainsi que la rapidité de leur mise en œuvre.

- ▶ **Madagascar** : le partenariat stratégique Air Austral et Air Madagascar/ la convention cadre Interreg Madagascar-Réunion
- ▶ **Maurice** : un partenariat renforcé avec des premières missions de prospection économique conjointes en Afrique du Sud et en Chine et la participation de 8 acteurs de la culture à PORLWI
- ▶ **Comores** : une présence à Moroni depuis mars 2017 et la construction d'un partenariat nouveau

